



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 11 mars 2024, à 20h00**, en la Salle du Conseil communal, Bâtiment du They 1.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023
4. Communications du bureau du Conseil communal
5. Communications de la Municipalité
6. Réponses aux motions, postulats et interpellations
 - a) Relative à l'interpellation de M. Stéphane Thélin du 11 décembre 2023 sur la position de la Municipalité concernant la fusion entre les communes de Veytaux et de Montreux
7. Préavis
 - a) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 218'840.- TTC au maximum pour couvrir les frais liés au réaménagement de la place de jeux du They (préavis d'urgence n° **01/2024**)
 - b) relatif à la convention de fusion entre les Communes de Veytaux et de Montreux (préavis n° **02/2024**)
 - c) relatif à l'octroi d'un crédit d'apurement de CHF 140'197.65 de dépassement pour la construction du bâtiment multi-générationnel, de CHF 52'284.55 de la sous-station électrique, auquel s'ajoute CHF 202'369.70 correspondant au préavis n° 03/2022 pour la préservation du cèdre du Liban, soit un total de CHF 394'851.90 TTC en complément au préavis n° 15/2019 pour couvrir les frais liés à la construction du bâtiment multi-générationnel (préavis n° **03/2024**)
 - d) relatif à l'octroi du patrimoine administratif de CHF 180'570.- TTC au maximum pour couvrir les frais liés à la restauration du refuge de Champbabau suite à l'incendie survenu en avril 2023 (préavis n° **04/2024**)
 - e) relatif au budget 2024 de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve (CITS) (préavis n° **05/2024**)
 - f) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'312'540.45 TTC au maximum pour couvrir le renouvellement et la mise en conformité des ouvrages de protection contre les chutes de pierres et de blocs, ainsi que la création d'un chemin forestier au lieu-dit « Les Evuez » (préavis n° **06/2024**)
8. Rapport des commissions
 - a) relatif à l'entretien de l'Avenue des Falquières (préavis **No 12/2023**)
 - b) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 218'840.- TTC au maximum pour couvrir les frais liés au réaménagement de la place de jeux du They (préavis d'urgence n° **01/2024**)



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

9. Questions et propositions individuelles

Le Président du Conseil communal :


B. Grand

Veytaux, le 1^{er} mars 2024

Prochaines séances du Conseil communal

- Mardi 30 avril 2024 à 20h00 (vote sur le préavis de la fusion avec la Commune de Montreux)
- Lundi 6 mai 2024 à 20h00
- Lundi 17 juin 2024 à 20h00
- Lundi 9 septembre 2024 à 20h00
- Lundi 4 novembre 2024 à 20h00
- Lundi 9 décembre 2024 à 20h00